

[Texte]

On the other hand, I appreciate the method by which the National Parole Board operates. I realize that over the years they have, in a percentage way, increased the number of denied applications. I realize the statistics indicate that incidents of recidivism in broad terms are on the decrease, that only approximately one in four released offenders returns to the prison system within a four year period, or thereabouts. So I want you to understand that I appreciate the problem the correctional officers and system have, as well as the problems the parole officers and systems have. But we are nonetheless faced with growing public criticism of the way in which dangerous offenders are treated. I have in mind a newspaper report here before me which involves one Judge Les Bewley. I do not know if he has come to your attention in other ways, but I will assume that he is one of the most outspoken—

• 1755

Mr. Kaplan: I have come to his attention at any rate.

Mr. Crosby (Halifax West): —if illogical critics of the system. It is significant that he resigned after 21 years on the provincial court of the Province of British Columbia. He says such things as that the legislators have been brainwashed over the last 15 years by academics and sociologists into implementing an incredible series of half-baked reform programs and things of that nature.

Now, the point that I want to make with you, Mr. Minister, is that a lot of legislators, myself included, want to respond to this kind of criticism. We want to assure the public that the correctional system and the parole system and the administrators of those systems are taking into account, on a continuing basis, the problems that exist and are moving to resolve them.

Having introduced the subject in that way, I would like you to make some general comment—and not too long, if you do not mind—as to what steps you are asking your officers to take in order to deal with this problem of the established dangerous offender in the prison population and, outside the prison population, in society.

Mr. Kaplan: Well, I am not putting the former judge on the fringe, but I know that on the fringes there are two fairly unacceptable streams of opinion. On the one hand, people say that the real victims are the inmates, that it is the society that is the offender, and that these victims in prisons deserve better support, better attention, and so on than people on the outside get. Their advice obviously could not be taken, and would not be acceptable. At the other extreme, there are those who feel that people should be punished, and that their daily lot should be one of suffering and so on inside the institution, to pay them

[Traduction]

nant ces cas c'est qu'il ne s'agit là que de quelques cas parmi de nombreux autres.

D'autre part, je reconnaiss que la façon dont procède la Commission nationale des libérations conditionnelles a du bon et je reconnaiss qu'au courant des années le pourcentage des demandes qui ont été rejetées a augmenté. Je reconnaiss aussi que les cas de récidive de façon générale ont diminué, qu'il n'y a environ qu'une personne sur 4 parmi les délinquants qui ont été libérés et qui, au cours d'une période de 4 années, on doit remettre en prison. Par conséquent je comprends fort bien quelles sont les difficultés auxquelles ont à faire face les agents du service correctionnel et je me rends compte aussi quelles sont les difficultés qui existent pour l'application du système ainsi que les difficultés que rencontrent les agents de libération conditionnelle. Il n'en reste pas moins que le public critique de plus en plus ce système de traitement des délinquants dangereux. Je songe à un rapport qui a été présenté dans les journaux et que j'ai devant moi et où il est question d'un juge nommé Les Bewley. Je ne sais pas si vous connaissez cette personne mais je crois comprendre que c'est un des critiques . . .

M. Kaplan: Il semble, de toute façon, m'avoir remarqué.

M. Crosby (Halifax Ouest): . . . du système même s'il se montre illogique. Il est significatif qu'il ait donné sa démission après avoir servi pendant 21 ans au tribunal provincial de la Colombie-Britannique. Il déclare que les universitaires et les sociologues ont complètement mystifié, au cours des quinze dernières années, les législateurs pour les pousser à lancer une incroyable série de programmes de réforme à moitié au point, etc.

Ce que je voudrais vous indiquer, monsieur le ministre, c'est que beaucoup de législateurs, y compris moi, veulent donner une réponse à ce genre de critiques. Nous voulons donner l'assurance au public que le système correctionnel et des libérations conditionnelles ainsi que ceux qui administrent le système sont conscients et tiennent compte des problèmes qui existent et s'occupent de les résoudre.

Ayant présenté le sujet de cette façon, je voudrais apporter quelques remarques générales et pas trop longues, si vous le permettez sur les mesures que vous demandez que vos agents prennent pour traiter de ce problème des délinquants dangereux confirmés qui se trouvent parmi les autres prisonniers ou qui se trouvent dans la société en dehors des prisons.

M. Kaplan: Je ne range pas cet ancien juge parmi les extrémistes mais je dirais qu'il y a deux conceptions extrêmes qui ont cours et qui sont à peu près inacceptables. D'une part, il y a des gens qui disent que les véritables victimes sont les détenus et que la société est celle qui est coupable et que ces victimes qui se trouvent dans les prisons doivent être mieux soutenues, etc., que la population à l'extérieur des prisons. Évidemment, on ne peut pas suivre ce conseil et ce n'est pas acceptable. L'autre opinion extrême c'est celle de ces gens qui pensent qu'il faut punir ces détenus, que leur condition devrait